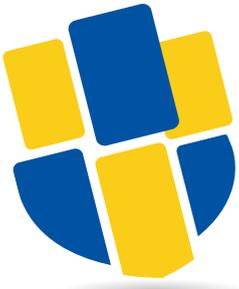


VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION COMMUNALE

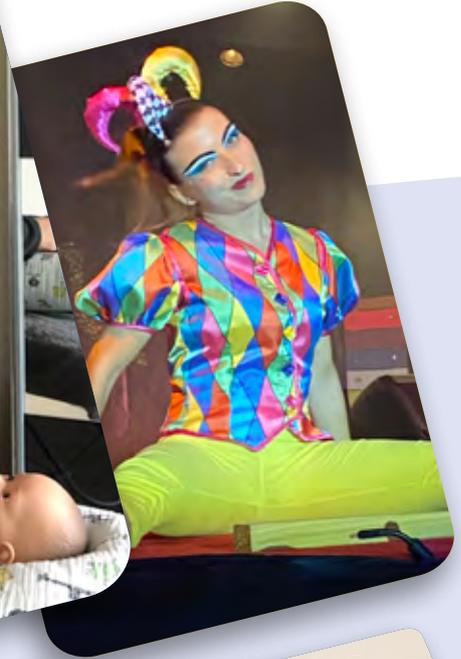


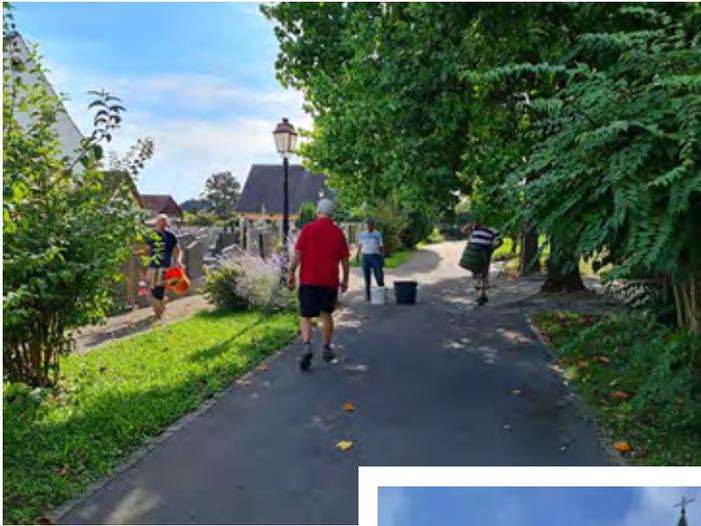
17

Hégenheim

et vous

DÉCEMBRE 2022





+ Sommaire

- 4.** Dossier
- 6.** Entreprises
- 7.** ASVP
- 8.** Travaux
- 10.** Associations
- 12.** Protection civile
- 13.** Bénévoles
- 14.** Etat civil
- 15.** Bien vivre ensemble
- 16.** Agenda & Brèves

Mairie

1, rue de Hagenthal • BP 30 68220 Hégenheim

Contacts

Tél. +33 3 89 69 18 54 • Fax: +33 3 89 69 21 10
mairie@hegenheim.fr • www.ville-hegenheim.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : de 14h à 18h
Mardi et mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : de 8h à 12h
Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

"Hégenheim et vous" numéro 17 • Décembre 2022

Directeur de publication : Thomas ZELLER

Chef de projet Ville : Brigitte GARZIA-CAPDEVILLE

Conseil - Conception - Corédaction : Auctavia Communication

Impression, Kauffmann - Tagsdorf 1900 exemplaires

Imprimé sur du papier certifié PEFC.

Crédit photos : Maire et associations de Hégenheim

Chères Hégenheimois, Chers Hégenheimois,

Force est de constater que cette nouvelle décennie ne nous épargne pas. Après la crise sanitaire débutée en 2020, nous devons faire face à une guerre aux confins de l'Europe qui menace d'embraser le monde.

Qui aurait pu penser qu'en 2022, l'Europe serait encore confrontée à des tentations hégémoniques ?

Mes pensées vont au peuple ukrainien, victime d'une guerre dépassée, à qui j'espère une fin de conflit rapide.

Mais cette crise localisée en Europe de l'Est est déjà devenue mondiale. Nous en subissons les conséquences au quotidien avec l'augmentation généralisée des prix.

La commune de Hégenheim n'est pas épargnée et nous prévoyons une perte nette de 150 000 € dans notre budget communal.

À ce sujet, nous devons également évoquer la question des prix de l'énergie, qui ont considérablement augmenté. Pour certaines communes, les charges de fonctionnement liées à l'électricité et au gaz ont augmenté de 300%.

À Hégenheim, nous sommes encore protégés par un contrat signé avec le fournisseur PRIMEO, grâce à notre Syndicat intercommunal d'Electricité (SIDEL), qui en limitera l'impact en 2023.

En revanche, ce n'est pas le cas pour le gaz, notre contrat s'achevant au 31 décembre. Une solution a été trouvée à l'échelle intercommunale pour contenir l'augmentation des coûts de l'énergie, même s'ils ont été multipliés par 3.

L'heure est difficile et il nous appartient de trouver de nouvelles solutions pour préserver la santé financière de notre commune. Nous nous y attelons et nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour aborder le plan de sobriété que nous mettons en œuvre.

EDITO

du Maire



Fort heureusement, ces vents contraires ne nous empêchent pas de rester positifs et de voir l'avenir avec sérénité. Notre plan d'action pour entretenir et valoriser la commune continue avec la réfection de la rue Philippe et du chemin de la Croix.

Nous avons poursuivi la protection des berges du ruisseau et installé un radar de mesure du niveau d'eau.

Nous avons entamé la rénovation du Parcours Vita tant apprécié de tous les Hégenheimois, ouvert la nouvelle piste cyclable qui relie Hégenheim à Hagenthal-le-Haut. Nous avons aussi installé la nouvelle aire de jeu, avant de revoir la rénovation des alentours de la Boîte à lire.

Et surtout, nous continuons à soutenir nos associations qui font vivre la commune et lui apportent cette vitalité qu'on nous envie tant.

Une vitalité associative qu'on a pu apprécier à l'occasion des 25 ans de l'Expo des artistes et des 50 ans du Twirling Club.

Sur cette note positive, à toutes et tous, je souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Au nom de mon Conseil Municipal et des agents de la ville de Hégenheim, je vous présente nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Votre Maire,
Thomas ZELLER



Dossier Énergie & Budget



La flambée des prix de l'électricité et du gaz, liée à la reprise post-COVID et à la guerre en Ukraine, impacte lourdement les finances communales. Les particuliers bénéficient d'un bouclier tarifaire. Ce n'est pas le cas de toutes les collectivités locales, des entreprises ou les établissements semi-publics comme les organismes HLM. Les dépenses énergétiques des collectivités augmentent considérablement en faisant peser une contrainte forte sur le budget. Certaines communes auront des difficultés à maintenir des services publics essentiels à la population.

• La situation de Hégenheim

Hégenheim est adhérente du Syndicat intercommunal d'Electricité (SIDEL) qui regroupe 11 communes.

À ce titre, elle dépend du fournisseur suisse Primeo, chargé de distribuer l'électricité et le gaz sur l'ensemble de son territoire.

Jusqu'au 31 décembre 2023, la commune est protégée de la volatilité des prix de l'électricité par un contrat garantissant aucune hausse notable du prix pour l'année à venir.

En revanche, ce n'est pas le cas du prix du gaz, qui va augmenter à partir du 1^{er} janvier 2023, pour être multiplié par 3 dès le début de l'année prochaine.

Une hausse vertigineuse, heureusement limitée, grâce à Saint-Louis Agglomération SLA qui a pu négocier un tarif de groupe valable jusqu'au 30 juin 2023.



• Quel impact financier pour Hégenheim ?

Nous avons actuellement un coût annuel de 80 000 € de chauffage réparti entre la mairie, la salle des fêtes, l'école, l'église, le périscolaire et certains biens, propriétés de la commune. Ce coût devrait passer à 250 000 € en 2023.

À cela, il faut ajouter l'inflation. Estimée à

7%, elle va engendrer une augmentation de nos coûts de fonctionnement de 150 000 € sur l'année.

Sachant que le bénéfice annuel de fonctionnement atteint 250 000 €, il nous appartient de trouver des solutions pour équilibrer nos comptes.

• Des conséquences financières qui imposent des arbitrages

La principale conséquence de ces hausses de prix sera de rendre impossible le transfert habituel de notre bénéfice de fonctionnement vers la section investissement.

Cet excédent de 250 000 € va servir à supporter l'augmentation de la charge de fonctionnement de l'année 2023, liée aux coûts de l'énergie et à l'inflation.

S'agissant des travaux à venir, un emprunt va finalement couvrir les frais liés aux travaux de réfection de la rue Philippe, alors que nous avions l'intention de les financer sur nos fonds propres.

Cela nous permettra de lisser la dépense et d'octroyer à la commune le moyen

de supporter les augmentations des charges de fonctionnement.

Pour les autres investissements prévus en 2023, il sera nécessaire de reporter des dépenses.

Nous pourrions quand même commencer l'un ou l'autre projet, en procédant par tranche, selon le montant des subventions allouées par nos partenaires, comme par exemple pour la vidéo-protection.

En dernier recours et si les aides aux collectivités ne sont pas à la hauteur des besoins, la Ville n'écarte pas l'idée d'augmenter les impôts. Ce qui n'a pas été fait depuis six ans.



“ L'incidence financière de cette crise énergétique sur le budget communal n'est pas neutre.



• Vers un plan de sobriété

L'incidence financière de cette crise énergétique sur le budget communal n'est pas neutre. Nous pouvons soit subir la situation et attendre que la crise se termine, soit la combattre avec nos armes. C'est la deuxième option que nous avons retenue.

Surtout que nous avons déjà commencé à faire des efforts pour limiter le poids de l'énergie sur notre budget.

Nous sommes l'une des rares communes à avoir transformé presque tout notre parc d'éclairage public en LED, avec l'ambition de réduire notre facture énergétique de 30%, avant la crise. 90% des rues de la commune en sont dotées.

Nous avons aussi équipé nos bâtiments publics (salle des fêtes, école) d'un éclairage LED et intelligent qui évite le gaspillage d'énergie.

Nous avons remplacé la vieille chaudière à fuel de la mairie par une chaudière à gaz de dernière génération pour réduire nos consommations. Mais, cela ne suffit pas.

Nous devons mettre en œuvre un plan de sobriété pour supporter cette crise énergétique dont on ne connaît pas l'issue.

Pour réaliser des économies, nous avons décidé de diminuer de 90% la puissance de l'éclairage public. La question reste ouverte sur l'opportunité de se passer d'éclairage durant certaines heures de la nuit.

Nous prévoyons aussi de réunir les partenaires de la ville et les associations qui utilisent les équipements de la commune à une réunion d'information et de sensibilisation aux effets de la crise énergétique. Le plan de sobriété passera par l'engagement de tous.

Enfin, nous devons réfléchir à accélérer le plan d'installation de solutions d'énergies renouvelables dès que les moyens d'investir nous le permettront à nouveau. Nous ambitionnons par exemple d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes.

Différentes possibilités sont ouvertes qu'il nous appartiendra d'étudier ensemble.



> Informations utiles :

CALIDOU BIEN-NAÎTRE

Vanessa COGNARD

6 place de l'Etoile

68220 Hégenheim

06.20.75.73.87 • www.calidou.fr

Calidou bien-naître

La commune de Hégenheim accueille une nouvelle activité professionnelle, avec Calidou bien-naître.

Pour bien comprendre le champ d'action de cette entreprise, il y a lieu d'abord de faire connaissance avec sa fondatrice, Madame Vanessa COGNARD.

• Comme une révélation...

Vanessa COGNARD est née et a grandi en Île-de-France, avant de découvrir la Haute-Savoie. Elle s'y installe avec son compagnon, puis naissent deux enfants, Valentin et Léo. Le couple travaille alors à Genève. Durant 20 années, Vanessa exerce la profession d'assistante dentaire. L'affectation professionnelle de son conjoint à Bâle représente un grand bouleversement familial.

En arrivant ici, elle découvre un village charmant avec de nombreuses mamans isolées. Vanessa se souvient alors de ses deux grossesses et l'arrivée de ses enfants. Elle était seule face à des questions, à des besoins spécifiques, et sa famille et celle de son compagnon étaient bien loin pour pouvoir l'accompagner.

Forte de ce constat, elle décide de s'engager dans un projet de reconversion professionnelle en voulant s'investir pour les autres. Elle rejoint un centre de formation pour le soutien à la parentalité, « graine de massage » en Essonne, reconnu pour la qualité de ses formations certifiantes et agréé par l'État. Son objectif : aider les jeunes parents et leurs jeunes enfants.

Elle a trouvé sa voie : son projet Calidou, bien-naître, voit le jour en juillet 2018 à Hégenheim.

• Que propose Calidou bien-naître ?

Calidou, spécialisée dans le bien-être des bébés et des parents, offre de nombreuses solutions :

- **Le massage prénatal** : un massage non thérapeutique qui vise en premier lieu à soulager les douleurs musculaires et les tensions de la maman tout en favorisant la détente et le sommeil de maman et de bébé. Ce massage est prodigué à partir du deuxième trimestre de grossesse.

- **Le massage de bébé** : lors des quatre cours, les jeunes parents apprennent les gestes qui soulagent les maux courants du nouveau-né (digestion, coliques, tensions, sommeil) et accompagnent ainsi ensemble le développement des sens. Cette méthode améliore la relation parent-enfant par le toucher et le contact visuel, les échanges.

- **Le portage physiologique**, très pratique pour les déplacements des parents, il apaise le bébé qui se sent en sécurité au contact du parent porteur.

- **Le baby yoga**, est une gymnastique douce et ludique qui renforce la souplesse et la mobilité de bébé.

Pour compléter son offre globale d'aide aux familles, Vanessa COGNARD peut s'appuyer sur un réseau de thérapeutes particulièrement efficace (doula, ostéopathe, hypnothérapeute, kinésologue.).

La ville de Hégenheim souhaite une pleine réussite à Vanessa COGNARD dans l'accompagnement des jeunes parents et leurs enfants vers un bien-être garanti.

Le saviez-vous ?

Vanessa COGNARD est très impliquée dans la vie de la commune, elle cumule plusieurs casquettes.

Parent-délégué, elle gère avec Marine la page Facebook « tu sais que tu viens de Hégenheim », elle participe à différentes associations comme « love on the rocks », le « café des entrepreneurs du 68 » et apporte activement son soutien à la protection des chats errants.

Merci aussi pour ce bel engagement associatif.



Un ASVP à Hégenheim



Force est de constater ces dernières années que le stationnement « sauvage » et autres infractions au Code de la route sont devenus affaires courantes dans notre village.

La municipalité a conscience de l'augmentation de ces incivilités qui perturbent la tranquillité des Hégenheimois et Hégenheimois.

Les finances de la commune ne permettant pas l'embauche d'une police municipale, une réflexion a alors été menée au sein du Conseil Municipal.

Il s'agit de trouver une solution à ce souci qui peut s'avérer dangereux, notamment au cœur du village et aux abords de l'école.

L'adjointe Brigitte GARZIA-CAPDEVILLE a lancé l'idée d'un ASVP. Les Agents de Surveillance de la Voie Publique sont des agents de la fonction publique territoriale, tout comme nos employés communaux. Cela permet de former un agent de la commune qui en exprime l'envie.

Le Maire Thomas ZELLER a validé cette proposition et a confié cette mission à Denis AUDINOT, responsable du Centre Culturel et Sportif.

En complément de ses activités professionnelles actuelles, Denis assurera aussi celles d'ASVP.

Sa formation complétée, Denis a reçu l'agrément obligatoire du procureur de la République et a prêté serment devant le tribunal judiciaire.

Il peut par conséquent agir seul sur la voie publique pour constater par procès-verbal toutes les infractions relatives au Code de la route (article L2212-2-1° + L2213-1 du code général des collectivités territoriales + R220 du Code de la route).

De plus, l'article L.1312-1 du code de la santé publique permet la constatation de certaines infractions en matière de santé publique telles que le jet de mégots, détritus...

Nous remercions Denis d'avoir répondu à l'appel et lui souhaitons une pleine réussite pour cette nouvelle mission !



Quelques informations concernant les plaques d'immatriculation suisses :

La réglementation impose aux résidents en France (résidence principale) de faire changer les plaques d'immatriculation de leurs véhicules ainsi que leurs cartes grises. Dans ce cas, les permis de conduire devront être transformés en permis français.

Si les véhicules sont des voitures de société et que toutes les démarches ont été faites pour permettre de circuler en France, **il n'y a rien à faire**, tout est en ordre.

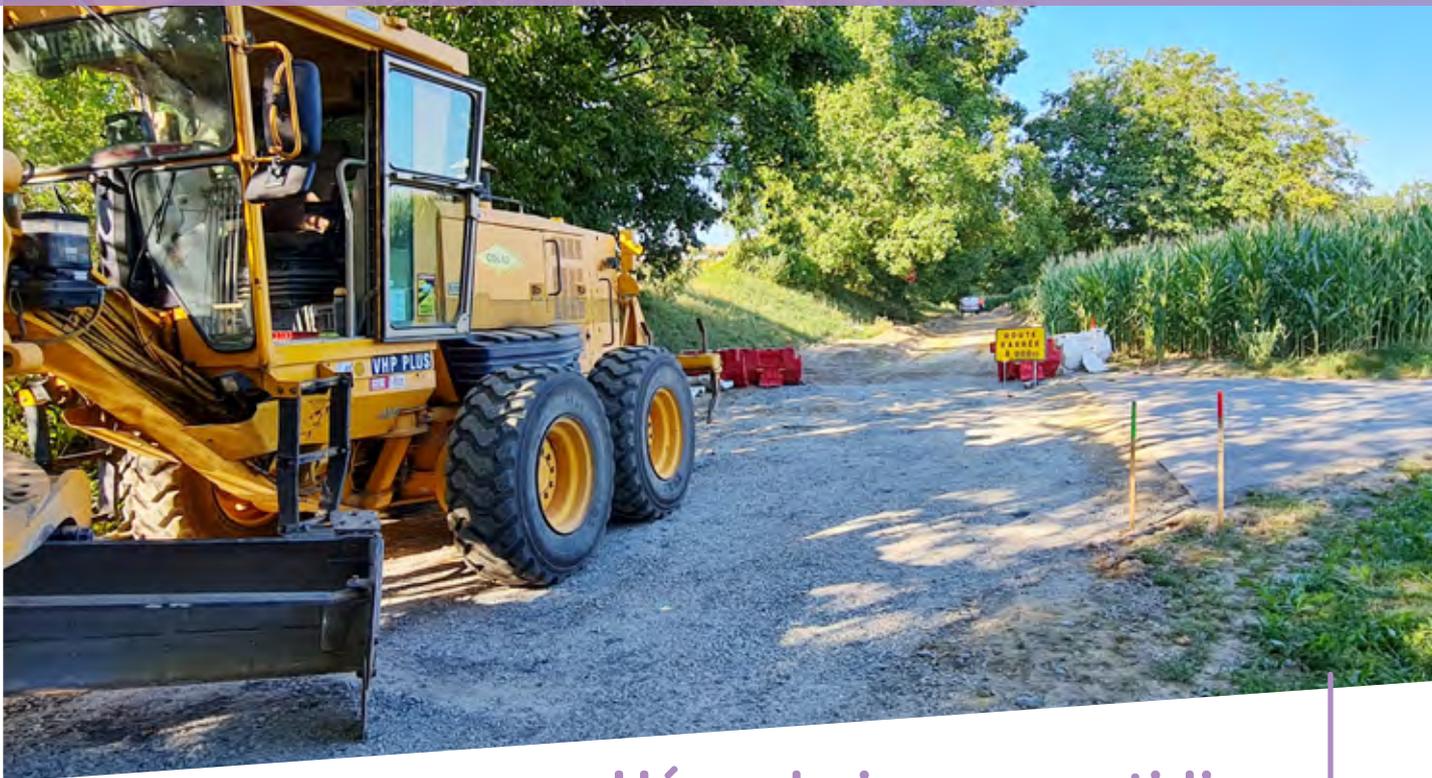
Dans le cas contraire, nous vous invitons à procéder rapidement aux régularisations en vigueur.

Des contrôles sur la situation des véhicules immatriculés en Suisse seront demandés très régulièrement par la mairie auprès des Douanes, de la Gendarmerie et des Impôts.



Die Stadtverwaltung wird regelmässige Kontrollen betreffend die Situation der in der Schweiz zugelassenen Fahrzeuge bei den Zollbehörden, der Gendarmerie und den Steuerbehörden verlangen. Checks on the situation of vehicles registered in Switzerland will be requested very regularly by the municipality from the Customs officials, the Gendarmerie and the Tax Office.





Hégenheim au quotidien : les travaux avancent

•Piste cyclable et bunker

Vous êtes certainement déjà nombreux à avoir emprunté la nouvelle piste cyclable entre Hagenthal et Hégenheim. Réalisés à la fin de l'été, ces travaux permettent désormais de circuler entre les deux communes de façon sécurisée.

Il est à noter que pour la première fois dans le Haut-Rhin, un marquage fluorescent a été appliqué au sol dans le but d'améliorer la visibilité des usagers lorsque la journée s'obscurcit.

Le projet, dont le coût autour des 540 000 €, a été financé par la Collectivité européenne d'Alsace (71%) et Saint-Louis Agglomération (29%). Longue de 3,5 kilomètres, elle par-

court les communes de Hégenheim, Buschwiller et Hagenthal-le-Haut. Avant l'intersection avec Buschwiller, un bunker est localisé à proximité de la piste cyclable.

La commune a pu l'acheter cet été pour un euro symbolique, grâce à la générosité de sa discrète propriétaire que nous tenons à remercier.

Durant le chantier de la piste cyclable, nous y avons intégré les fourreaux d'alimentation en électricité et en eau.

Par cette acquisition, nous voulons favoriser le devoir de mémoire.

Une association de rénovation du patrimoine est déjà motivée à l'idée de redonner vie à cette casemate.



•Rue Philippe et chemin de la Croix

La commission eau de Saint-Louis Agglomération a remplacé la conduite d'eau dans la rue Philippe, après plusieurs fuites d'eau.

Le gaz a été remplacé l'année dernière. La fin de cette période de travaux, nous permet désormais de reprendre la partie basse de la rue.

Nous avons profité du chantier pour mettre les réseaux en souterrain.

Le chemin de la Croix, bien utile pendant ces phases de travaux pour dévier la circulation, aura aussi droit à un nouvel enrobé.



3.5 km
de long





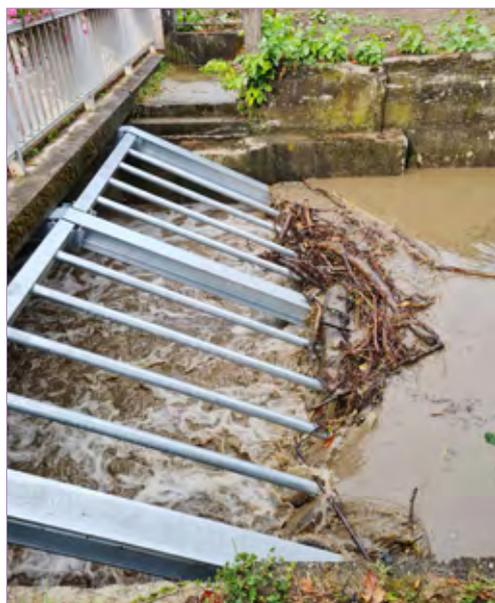
• Parcours Vita

Connu de tous, le Parcours Vita de Hégenheim est un haut lieu du patrimoine communal qui nous permet de faire de belles balades en famille.

Des travaux de rénovation de la piste 'sportive' ont été effectués et la passerelle a été remplacée. Un nouveau jeu pour les enfants a aussi été installé.

Il reste quelques finitions avec notamment la pose des panneaux et de copeaux qui seront installés prochainement. Nous pourrions terminer certains travaux lors de la prochaine Journée Citoyenne.

La Ville tient à remercier ses partenaires financiers (Région Grand'Est, Saint-Louis Agglomération, Collectivité européenne d'Alsace) et l'ONF pour la réalisation !



• Ouverture du ruisseau

Les inondations de l'année dernière nous avaient forcés à casser une partie du trottoir. Nous avons étudié les différentes possibilités : refermer... ou laisser une partie ouverte.

Le Conseil Municipal a validé la seconde option. Avec l'aide de Rivières de Haute Alsace et de l'Agence de l'Eau (qui ont financé 90% des travaux), cette ouverture est une réussite. Le garde-corps pourra aussi être ouvert sur le côté.

À l'entrée du souterrain, un radar d'alerte va aussi être installé.

Il pourra nous informer en temps réel de la montée des eaux par alertes sms en fonction des niveaux atteints. Les alertes vers les riverains et la population seront plus rapides.



• Aire de jeu à la boîte à lire

L'ancien jeu n'était plus réparable, nous avons rapidement pris la décision de le remplacer, mais sans penser aux délais de livraison.

Dans de nombreux domaines d'activités, cette année 2022 a été marquée par des délais de fabrication étonnamment longs.

Les agrès du Parcours Vita en ont également fait les frais.

Mais, l'aire de jeu est désormais en place pour le plaisir des enfants.

Pour plus de sécurité, elle dispose d'un nouveau sol amortisseur. La prochaine étape est de rénover la boîte à lire et ses alentours.



Les 25 ans de l'Expo des Artistes



Le week-end du 8 et 9 octobre derniers, l'Association Hégenheim-Animations a eu l'immense plaisir d'inaugurer la 25^{ème} édition de l'Expo des Artistes.

La sémillante et zélée Présidente, Gaby Kern, a pu compter sur son équipe, toujours aussi dévouée et dynamique, pour rendre cet événement exceptionnel.

Une trentaine d'exposants (peintres, sculpteurs, céramistes, etc.), anciens et nouveaux, venus d'horizons artistiques très différents, ont répondu présents afin de célébrer dignement ce bel anniversaire.

Cette exposition, incontournable du calendrier culturel de la région, se voulait éclectique pour toucher un public aussi large que possible. Toutes les formes d'expression étaient représentées par les artistes qui excellent dans leur art (acrylique, huiles, encres, bois, terre glaise et papier, ferronnerie).

Le public d'ailleurs ne s'y est pas trompé et est venu nombreux admirer les magnifiques créations. Il était bien difficile dans ces conditions d'élire un gagnant ou une gagnante.

Un jury composé de professionnels, mais également les visiteurs, qui se sont vus remettre un bulletin de vote à l'entrée, ont eu la lourde tâche de désigner leur artiste préféré.

Un choix cornélien, dont voici les résultats :

1. Prix de la Commune : **Barbara BOEGLIN**
2. Prix du Crédit Mutuel de Hégenheim : **Robert BUBENDORFF**
3. Prix du Maire Honoraire R. GESSER : **Sylvie PETIT**
4. Prix de HA : **François CAMERINI**
5. Prix du public : **Nathalie CUSSO**

Lors du vernissage de ce 25^{ème} Salon, en vue de marquer ce jour d'une pierre blanche, la Présidente a tenu à offrir - de la part de l'Association - à chaque membre, ainsi qu'aux très fidèles « travailleurs de l'ombre », des bons-cadeaux et un bouquet de fleurs ou une bouteille de vin.

Sans eux rien ne serait possible, et qui de plus approprié qu'un aussi beau jubilé pour les remercier sincèrement pour leur engagement, leur énergie, leur enthousiasme et leur bonne humeur ! Sans nul doute, la clé de la longévité de cet événement. Félicitations à eux !

Petit clin d'œil rétrospectif pour l'occasion : la collection complète des affiches de chaque exposition depuis la création du Salon en 1998 a été exposée dans la salle. Moment émouvant, empli de souvenirs !

Nous souhaitons un très Joyeux Anniversaire et une longue vie à l'Expo des Artistes !



Le Twirling Club souffle ces 50 bougies

C'est en 1972 que le Twirling Club de Hégenheim a vu le jour !

À ces débuts, c'était un club de majorettes, mais très vite il a évolué vers de nouvelles disciplines, telles que les Pompons, le Bâton et les Bannières. Un savant mélange de danse, de gymnastique et de grâce proposé au plus haut niveau.

À la faveur d'un travail acharné, d'une belle créativité et d'une ténacité sans faille, les premières twirleuses ont hissé le Club sur les plus hautes marches des podiums régionaux, nationaux puis mondiaux.



Depuis 35 ans, elles font partie des équipes les plus prestigieuses dans différentes catégories. Seniors, juniors, minimes, elles ont connu de nombreux succès.

Cette année encore, le Twirling Club de Hégenheim a obtenu trois titres de championnes de France, deux titres de vice-championnes de France et une troisième place en grande équipe minime.

Le Club rayonne aussi sur le plan international avec des victoires historiques en Bannières obtenues aux championnats du monde de 2006 et 2012 et un titre de championnes d'Europe en 2013.

En Pompons, elles deviennent aussi championnes d'Europe en 2013.

Des souvenirs absolument inoubliables.

La beauté du sport, les résultats, les soirées de gala avec ces magnifiques costumes favorisent la belle réputation du club. Une notoriété qui dépasse les frontières de la commune.

Le club est reconnu aussi pour son ambiance chaleureuse, l'esprit d'équipe et de famille qui côtoie les belles valeurs du sport, et permet d'envisager l'avenir avec sérénité. Le Twirling Club, très prospère, peut compter sur une belle relève, avec pas moins de 120 sportives.

Le 29 octobre dernier, l'équipe de Nathalie Keller, l'actuelle Présidente et Capitaine du Club, a présenté un spectacle grandiose et festif retraçant l'histoire du club. Une soirée anniversaire qui a permis de rendre hommage



à tous les membres, passé et présent. Si le jubilé a été l'occasion d'évoquer avec émotion quelques peines et frustrations, cela a surtout été l'occasion de rappeler les moments de joie, de bonheur indicible et de rires partagés. Appartenir à la grande famille du Twirling Club est un immense privilège.

Remercions le Twirling Club de Hégenheim qui nous fait rêver depuis cinquante ans.

+ Félicitations à toutes ces merveilleuses filles en Or et longue vie à ce club magique qui contribue au rayonnement de notre ville, au-delà de nos frontières.

c'est :
“ ...rappeler les moments de joie, de bonheur indicible et de rires partagés.





La protection civile s'invite à Hégenheim

Fondée en 1965, la Fédération nationale de protection civile est une association française de secouristes reconnue d'utilité publique, qui compte actuellement 32 000 bénévoles regroupés dans les 97 Associations de Protection Civile départementales, dont celle du Haut-Rhin.

Implantée depuis plusieurs années au 4 rue Saint-Martin à Bartenheim-la-Chaussée, la Protection Civile du Haut Rhin (PC68), présidée par Michel SPENLE, est composée d'une soixantaine de bénévoles dévoués au service de la population, qui interviennent sur trois grandes missions : Secourir, Aider et Former.

Vous les avez certainement déjà croisés lors d'une manifestation, ces femmes et ces hommes en uniforme bleu et orange de la Protection Civile. Mais qui sont-ils au juste et quelles sont leurs missions ?

•Secourir

La Protection Civile mobilise ses équipes et ses équipements pour la mise en place de Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS) et de Points d'Alerte et de Premiers Secours (PAPS), plus communément appelés « postes de secours », lors de manifestations et d'événements tels que les fêtes des rues, les manifestations sportives ou les foires...

Ils interviennent notamment lors de la Käsnapperfascht à Hégenheim. Ils y assurent la sécurisation de la traditionnelle course à pied du Running club de Saint-Louis, avec une équipe à VTT. Ainsi, en cas d'accident, ces bénévoles sont sur place, prêts à intervenir, pour prodiguer les premiers soins, alerter les secours publics, protéger les victimes et assurer les gestes de premiers secours.

Les bénévoles haut-rhinois sont également appelés régulièrement à renforcer les équipes des départements limitrophes et nationaux sur certains postes de secours de manifestations à forte fréquentation (match de coupe d'Europe de foot, grand prix de formule 1, concert...).

•Aider

La Protection Civile 68 apporte aussi un soutien aux populations sinistrées. Ainsi, en juillet 2021, elle est intervenue lors des inondations de Hégenheim.

Elle intervient aussi lorsque le Plan Grand Froid est déclenché et organise des opérations de dons pour récolter les denrées et vêtements qu'elle redistribue aux personnes dans le besoin : cela a été le cas en 2022, avec une forte mobilisation pour l'Ukraine.

•Former

Acteur majeur de la formation aux premiers secours, la Protection Civile forme plus de 80 000 personnes chaque année en France, ciblant tous les publics.

Des formations sont proposées aux plus jeunes, aux associations, aux entreprises et aux particuliers : Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1), Sauveteur Secouriste du Travail (SST), Gestes qui sauvent (GQS), etc.

Se former ou devenir bénévole à la PC68



Si vous souhaitez vous former, écrivez à : formation@protectioncivile68.fr

La PC68 recrute aussi. Si vous êtes motivé(e)s, que vous avez au moins 16 ans, que vous souhaitez donner de votre temps pour les autres et rejoindre des équipes sympathiques et compétentes, vous serez les bienvenues. Envoyez votre candidature à l'adresse suivante : secretariat@protectioncivile68.fr

Pour plus d'informations :

<https://www.protection-civile.org/antennes/haut-rhin/>

Besoin de volontaires et bénévoles



• Face à la crise, une réponse collective

La vitalité d'une commune se perçoit par sa capacité à rassembler les habitants autour d'événements fédérateurs. Elle se perçoit aussi en période de crise lors d'un appel à mobiliser les habitants.

En juillet 2021, lors de la crue exceptionnelle, les forces de sécurité, les services de l'état et les pompiers ont salué le formidable élan de solidarité que nous avons connu.

Les sinistrés ont pu apprécier la belle entraide dont ont fait preuve les Hégenheimois et nous pouvons en être fiers.

Dans ce cadre, la commune souhaite formaliser cette entraide par la constitution d'une liste dite de bonnes volontés, rassemblant les personnes volontaires, prêtes à aider en cas de

besoin urgent et de situation imprévisible.

Pour faciliter la rapidité de communication et l'organisation générale d'un plan d'aide, il nous semble important d'identifier les personnes capables de se rendre disponibles rapidement.

Il s'agit de pouvoir donner un coup de main, une aide matérielle, un soutien logistique, psychologique...

Si vous souhaitez participer au plan d'aide d'urgence destiné aux habitants de la commune, merci de vous signaler auprès de la mairie. Un formulaire sera bientôt disponible sur notre site internet.

S'organiser avant une crise nous permettra toujours d'en limiter son impact.



• Des bénévoles pour l'école

L'école primaire de notre village a besoin de vous ! Elle recherche des personnes pour accompagner et encadrer les élèves qui se rendent à la piscine pour apprendre à nager. Les cours ont lieu les lundis matins de 8 heures à 10 heures à la piscine couverte de Village-Neuf.

Pour devenir accompagnateur-piscine, vous devez savoir parler français et nager 50 mètres.

Au début du mois de septembre, pour les personnes qui ont satisfait aux critères retenus, une courte formation de 6 heures sera dispensée pour connaître les bons gestes à appliquer.

Vous souhaitez devenir accompagnateur-piscine pour soutenir les enfants de l'école de Hégenheim, vous pouvez directement prendre contact avec la directrice, Mme Séverine Klein à l'adresse suivante : ce.0681504R@ac-strasbourg.fr



Naissances 2022

(suite) après parution BM N°16



• ZIMMERMANN Olivia	09/06/2022
• FLORIO Morena	16/06/2022
• BROSY Eloane	22/06/2022
• MUHLMANN Mia	01/07/2022
• DUBOEUF Marcel	05/07/2022
• FERRARO Lenzo	09/07/2022
• FEGHOUL Nadim	16/07/2022
• PETER Léonie	19/07/2022
• CHÉNÉ Emilie	29/08/2022
• EHRHARDT Clara	03/09/2022
• DE GASPÉRI Baptiste	11/09/2022
• PAONE Leonardo	16/09/2022
• PAWLAK Noé	17/09/2022
• CAMPINARI Alya	31/10/2022
• ALLEMANN Gustave	20/11/2022

Mariages 2022

(suite) après parution BM N°16



> Célébrés à HEGENHEIM

• HAEFFLINGER Julien et BOUCHEMAL Nadaelimane	18/06/2022
• REIBER Yves et MATTHIÁ Tabea	30/06/2022
• HATTSTADT Vincent et GONZALEZ Diana	23/07/2022
• CLÉMENT Alphonse et ABOUELFATH Amina	23/07/2022
• SCHMIDLIN Baptiste et ROEMER Amandine	25/08/2022

> Célébré hors de la Commune

BOUQUELON (27)	
• PROTH Benjamin et DIMARCQ Lucile	06/08/2022
SAINTE-CÉROTTE (72)	
• SOLEILLE Bruno et DE ROHAN CHABOT Florence	23/08/2022
MUESPACH-LE-HAUT (68)	
• LITZLER René et OFFNER Martine	21/09/2022
LE MORNE (Ile Maurice)	
• SCHADE Bastien et SOTO Jessica	23/09/2022
WITTENHEIM (68)	
• YARDIMCI Tayip et TURAN Zehra	05/11/2022

Décès 2022

(suite) après parution BM N°16



• ROGG Leo	83 ans	14/06/22
• LEU Othon	81 ans	28/06/22
• JENNY Louise	96 ans	25/07/22
• BARBE-SCHMITT Marie-Rose	93 ans	30/07/22
• WOJCIK-FRANÇONNET Paulette	100 ans	13/08/22
• EMMEL Bernard	79 ans	30/09/22
• ZIMMERMANN-DEKKER Elisabeth	89 ans	07/10/22
• MEYER-BOEGLIN Anne	78 ans	07/10/22
• WOGENSTAHL Lucien	72 ans	18/10/22
• BADRUTT-BOULAY Simone	77 ans	30/10/22
• SCHUMACHER-LIBSIG Marie-Louise	95 ans	03/11/22
• GOEPFERT-ALLEMANN Yvonne	86 ans	05/11/22
• FRISCH Paul	80 ans	05/11/22
• STEIGER Théo	74 ans	14/11/22
• BERTELÉ Jean	86 ans	24/11/22

Grands anniversaires 2023



25 janvier	REICH-HARTMANN Marie-Thérèse	95 ans
16 janvier	KUTTLER-VRIGNAUD Christiane	90 ans
22 janvier	LITZLER-GREDER Marie	90 ans
19 janvier	DESSERICH Gervais	85 ans
21 janvier	ECKERT-BUBENDORFF Agnès	85 ans
01 janvier	YARDIMCI Necati	80 ans
04 janvier	SCHERMESSER-FRICK Jeanne	80 ans
05 janvier	LANG-STEPHAN Rita	80 ans
11 janvier	GOEPFERT Erwin	80 ans
21 janvier	HOENNER-ECKERT Jeannine	80 ans
26 janvier	MANGOLD Bernard	80 ans
19 janvier	RAFARACI Salvatore et PROIETTO D'ARRIGO Maria	Noces de Diamant
	HAYAL Selahattin et HAYAL Gülzade	Noces d'Or
01 janvier	HEINIMANN-BRUGGERSHEMKE Maria	85 ans
21 février	SALMON-LITZLER Marinette	80 ans
09 février	BARBÉ Michel	80 ans
17 février	SATTLER Gérard	80 ans
22 février	SUTTER Gérard	90 ans
13 mars	BIRSINGER-SCHMITT Anne	80 ans
11 mars	TACCARD-DUNKEL Emma	80 ans
12 mars	WODEY Roger	95 ans
18 avril	FRANTZ-SÖHLER Béatrice	85 ans
01 avril	HERNANDEZ-STRASSLE Monique	80 ans
03 avril	MULLER Joseph	80 ans
14 avril	EGGENSPIELER Joseph	80 ans
25 avril	TRAPP Reinhold	80 ans
26 avril	BORER Walter	80 ans
26 mai	ZONI Rolf	90 ans
26 mai	EMMENECKER-PETER Maria	80 ans
30 mai	RAFARACI-PROIETTO D'ARRIGO Maria	80 ans
25 mai	GREINER Ernest et KETTERLIN Christiane	Noces de Diamant
28 mai	PAPAMITSAKIS Michel et CHAPPUIS Josette	Noces d'Or
12 juin	GASTINGER-LIROT Marie-Antoinette	95 ans
24 juin	ANDRÉ François	95 ans
24 juin	LANZ Alfred	90 ans
27 juin	FRISCH-MUNCH Suzanne	90 ans
12 juin	SCHOEFFEL-HERLIN Simone	85 ans
03 juin	HERLIN-STEIBLE Marie-Louise	80 ans
04 juin	HIRTH-SITZ Gabrielle	80 ans
06 juin	JOSEPH-ARNOLD Hanny	80 ans
06 juin	RUNSER-SCHUHMACHER Aline	80 ans
24 juin	ECKERT René et BUBENDORFF Agnès	Noces de Diamant
04 juillet	KACHLER-KEMPF Marguerite	95 ans
07 juillet	JAHN-SCHWARZ Charlotte	90 ans
22 juillet	SCHOEFFEL René	90 ans
21 juillet	HUMMEL Rudolf	85 ans
15 juillet	FRANTZ Hervé et SÖHLER Béatrice	Noces de Palissandre
29 juillet	DOPPLER Clément et SCHMITT Madeleine	Noces de Palissandre
27 juillet	VIGNUDA Arrigo et SCHMITT Elsa	Noces de Diamant
12 juillet	SCHMITT Antoine et ALLEMANN Marlyse	Noces de Diamant
14 juillet	CECILIO Claudino et ROSADO MARTINS Maria	Noces d'Or
27 août	NAAS-RUNSER Hélène	95 ans
05 août	NARGUES-BOUVRESSE Jacqueline	90 ans
15 août	STROBEL Gilbert	85 ans
15 août	SUTTER-FISCHER Denise	85 ans
21 août	GREDER Jean-Marie	85 ans
25 août	DIGGELMANN Friedrich	80 ans
24 août	GRUNTZ Marcel et BAUMANN Béatrice	Noces de Diamant
03 août	VOLTOLINI Eloi et HEYER Michèle	Noces d'Or
09 septembre	AESCHBACH Henri	90 ans
06 septembre	GALAFASSI-SENGELIN Françoise	80 ans
24 septembre	BRUNO Leo	80 ans
14 septembre	WEIDER Christian et SCHUELLER Bernadette	Noces d'Or
24 septembre	JANOVJAK Stefan et ARNOLD Christiane	Noces d'Or
31 octobre	JAECK Lucien	95 ans
07 octobre	RICHTERICH-WECK Marie	85 ans
31 octobre	SIMON-METZGER Julia	85 ans
25 octobre	BLATZ-BANNHOLZER Marie-Thérèse	80 ans
26 octobre	NUSSBAUM Hans-Rudolf et HELL Rose-Marie	Noces de Diamant
	BARBÉ Michel et CHAPELIER Jeannine	Noces d'Or
20 octobre	DENZER Christian et KUENTZ Fernande	Noces d'Or
26 octobre	HERTZOG-BOEGLIN Sonja	85 ans
26 novembre	NUSSBAUM-HELL Rose-Marie	80 ans
06 novembre	GREDER-KUBLER Christiane	80 ans
08 novembre	BARBÉ-CHAPELIER Jeannine	90 ans
03 décembre	LANZ-FOLTZER Bernadette	90 ans
07 décembre	SPERY Gérard	85 ans
17 décembre	IMM Paul	85 ans
28 décembre	WARTMANN-DUBIED Josiane	80 ans
01 décembre	MAUREL-WEBER Christiane	80 ans
26 décembre	RICCA Salvatore et LA MONACA Carmela	Noces d'Or
15 décembre		

Histoire de chien | ou de maître

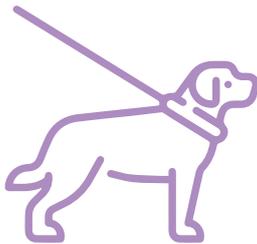


Bonjour, j'ai 4 ans et j'ai peur de tous les animaux y compris de ce gentil petit toutou qui vient me renifler les pieds... Merci à son maître d'utiliser la laisse quand il me croise.

Moi j'ai 75 ans et mes jambes ont du mal à me porter. Alors la rencontre avec ce grand chien qui pourrait me faire tomber, au risque de me fracturer le col du fémur... Merci à son maître d'utiliser la laisse pour préserver ma santé.

Quant à moi du haut de mes 40 ans, le souvenir d'une morsure à la joue par un chien, quand j'étais petit, est toujours très présent. Je suis tétanisé quand je croise ce chien qui ne veut que jouer avec moi... Merci à son maître de le tenir en laisse et de m'éviter des peurs paniques.

Nous, nous sommes des chiens de toutes races et de toutes tailles que nos maîtres laissent en totale liberté sans laisse dans la commune. Nous choisissons, ou non de leur obéir quand ils nous



appellent, car parfois c'est beaucoup plus intéressant et amusant d'aller voir d'autres spécimens de la race humaine... La laisse, nous sommes contents de ne pas l'avoir autour du cou et de pouvoir courir en liberté, mais nous comprenons aussi que la porter nous incite à rester sagement à côté de notre maître pour respecter les autres humains.

Pour rendre vrai le célèbre adage « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres », faisons tous preuve de civisme en tenant nos amis à 4 pattes en laisse lorsque cela s'impose.

La loi nous rappelle que les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse, et muselés selon la catégorie, dans toutes les zones urbanisées de la commune, sur le parcours Vita et dans les chemins ruraux et surtout dès que l'on croise du monde.

Pour qu'à 4 pattes ou à 2 jambes, Hégenheim soit un lieu où il fait bon vivre, respectons-nous...



Déneiger son trottoir, | une obligation

Tout propriétaire de maisons et d'immeubles est responsable du trottoir devant sa propriété.

Ceci implique que les propriétaires doivent balayer, désherber et enlever neige et verglas sur leur trottoir afin de garantir la circulation des piétons en toute sécurité. En cas de verglas, les propriétaires sont tenus de répandre du sable, des cendres, du sel ou de la sciure.

Lors de chutes de neige, il est conseillé de la mettre en tas, en dehors des caniveaux afin de permettre l'écoulement de l'eau et laisser les bouches d'incendie libres.

Lorsque les chutes se produisent la nuit, il est indispensable de libérer les trottoirs au plus tard à 8h00.

Notez qu'en cas de manquement de la part d'un locataire, le propriétaire est tenu pour responsable. Les personnes malades, handicapées ou âgées se trouvant dans l'incapacité de réaliser les travaux peuvent contacter la mairie pour bénéficier d'une aide.

! ATTENTION !

**Déchets, les jours de
collecte changent
au 1^{er} janvier**



Nouveaux jours de collecte des poubelles :

- Poubelle beige : Jeudi
- Poubelle verte : Lundi

Le calendrier 2023 est disponible sur notre site internet





> AGENDA des manifestations

7/8 Janvier 2023

- **Marche Populaire**
Salle des fêtes
Chorale 1864

10 Janvier 2023

- **Ramassage sapins**

17 Janvier 2023

- **Ramassage sapins**

29 Janvier 2023

- **Cochonailles**
Salle des fêtes
Terre des Hommes Alsace

1^{er} Avril 2023

- **Ramassage des vieux papiers**
Centre technique
APOE

2 Avril 2023

- **Marché de Pâques**
Salle des fêtes

20 Avril 2023

- **Don du sang**
Salle des fêtes
APOE

29 Avril 2023

- **Concert de Printemps**
Salle des fêtes
Musique union

13 Mai 2023

- **Kids party**
Jeunesse et avenir

11 Juin 2023

- **Bourse vêtements**
Salle des fêtes
Basket

2 Juillet 2023

- **Marché aux puces**
Derrière le stade
Basket

30 Juillet 2023

- **Exposition de jeunes sujets de basse-cour**
Salle des fêtes
Aviculteurs

16/17 Septembre 2023

- **Käsnappperfacht**
Parking Salle des fêtes

21 Septembre 2023

- **Don du sang**
Salle des fêtes
APOE

7 Octobre 2023

- **Ramassage des vieux papiers**
Centre technique
APOE

7/8 Octobre 2023

- **Expo des artistes**
Salle des fêtes

28 Octobre, 4 et 11 Novembre 2023

- **Soirée gala**
Salle des fêtes
Twirling club

19 Novembre 2023

- **Bourse puériculture**
Salle des fêtes

25/26 Novembre 2023

- **Expo locale**
Salle des fêtes
Aviculteurs

2/3 Décembre 2023

- **Marché de Noël**
Salle des fêtes et chez Molly le samedi

10 Décembre 2023

- **Repas de Noël des aînés**
Salle des fêtes

25 Décembre 2023

- **Concert de Noël**
Salle des fêtes
Musique union

> BRÈVES

Nouveau à Hégenheim : le facteur-guichetier

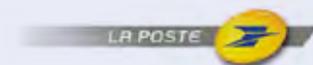
Nos modes de vie évoluent et la Poste aussi. Dorénavant une même personne assure une tournée de distribution et l'accueil au guichet. Ce qui va nous permettre d'obtenir de nouveaux services.

Ce qui ne change pas : les habitants reçoivent toujours leurs courriers et colis à domicile et peuvent se rendre au guichet pour les opérations classiques.

Ce qui change : le facteur peut rendre de nombreux services aux personnes qui ne peuvent se déplacer jusqu'à La Poste :

- Commande et livraison de produits de La Poste (timbres, enveloppes ou emballages prêt-à-poster...)
- Visite à domicile avec le dispositif "Veiller sur mes parents"
- Collecter le courrier à domicile
- Livraison d'espèces à domicile pour les titulaires d'un Compte Courant Postal à La Banque Postale.

Et bien sûr, toujours avec laposte.fr de nombreuses démarches peuvent être faites à domicile : imprimer des timbres personnalisés, des étiquettes colis avec Colissimo, envoyer des lettres recommandées, des lettres simples ou encore faire suivre son courrier.



Horaires de la poste :

- Lundi 15h-18h
- Mardi fermé
- Mercredi 8h-11h
- Jeudi 8h-11h
- Vendredi 8h-11h
- Samedi 8h-11h
- Dimanche fermé

